

**Tableau annuel des décisions prises du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010  
par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Deux-Sèvres**

Mise à jour le 21 décembre 2010

Commune d'implantation	Demandeur (n° de siret éventuellement)	Caractéristiques du projet	Surface de vente	Enseigne	Projet inclus dans un ensemble commercial	Date de la CDAC	Sens de la décision	Vote (nom, qualité)	Observations
PARTHENAY	SARL BL Coiffure La Maladrerie Centre commercial Intermarché 79200 POMPAIRE	Création d'un salon de coiffure et d'esthétique dans un ensemble commercial	172 m <sup>2</sup>		OUI	4 mars 2010	autorisation	6 OUI	2 Absents excusés : 1- Pt du Conseil Général 2-M. Robert NEAU (collège consommateurs)
MAULEON	AD EXPANSION 20, rue Bonchamp 79700 MAULEON	Création d'un ensemble commercial Parc Economique l'Esplanade	6898 m <sup>2</sup>		OUI	4 mars 2010	autorisation	7 OUI	CDAC INTERDEPARTEMENTALE (Maine et Loire et Vendée) 4 Absents excusés 1- Pt du Conseil Général 2- M. Robert NEAU (collège consommateurs) 3-maire de Treize-Vents (85) 4-maire de Maulevrier (49)
				BUROSTORE					CDAC

PARTHENAY	SARL ETS GEHAN et Fils ZAC des Loges Boulevard de l'Europe 79200 PARTHENAY	Extension d'un ensemble commercial, d'une surface de vente actuelle de 6220 m <sup>2</sup> , ZAC des Loges, par création d'un magasin spécialisé en papeterie et bureautique, d'une surface de vente de 300 m <sup>2</sup> , portant la surface de vente totale de cet ensemble commercial à 6520 m <sup>2</sup>	300 m <sup>2</sup>		OUI	19 mars 2010	autorisation	8 OUI	INTERDEPARTEMENTALE (Vienne)  2 Absents excusés 1- maire de Latillé (86) 2- M. André VIGNER (collège consommateurs 86)
NIORT	SAS BURO SHOP CONCEPT ZAC de Baulieu, avenue du 18 juin 17138 - PUILBOREAU	Création d'un magasin spécialisé dans la vente de matériels et fournitures de bureau d'une surface de vente de 800 m <sup>2</sup>	800 m <sup>2</sup>	BUROCENTER	OUI	19 mars 2010	autorisation	10 OUI	CDAC Interdépartementale (Vendée)
PARTHENAY	SARL SENT BON Centre Commercial Leclerc Avenue Léonard de Vinci 79200 PARTHENAY	Extension de la galerie commerciale de l'Hyper U de Parthenay, d'une surface de vente actuelle de 327 m <sup>2</sup> , par création d'une boutique spécialisée dans la vente de produits de parfumerie et de prestations de soins d'esthétique, d'une surface de vente de 200 m <sup>2</sup> , portant la surface de vente totale de la galerie commerciale à 527 m <sup>2</sup> . Cette extension est située dans un ensemble commercial d'une surface de vente actuelle de 5814 m <sup>2</sup> et porte sa surface de vente totale à 6014 m <sup>2</sup> .	200 m <sup>2</sup>	BEAUTY SUCCESS	OUI	19 mars 2010	autorisation	8 OUI	
	SARL COMPTOIR	Modification substantielle d'un							



AZAY LE BRULE	SARL VMONT PROMOTION ZI ST Ferréol rue Lavoisier 43100 BRIOUDE	Modification substantielle d'un projet initial de création d'un ensemble commercial de 2400 m <sup>2</sup> autorisé le 3 juillet 2007 composé de 3 magasins (Défi Mode de 600 m <sup>2</sup> Idées et déco de 900 m <sup>2</sup> Magasin de jouets de 900 m <sup>2</sup> ) <b>par changement de la nature d'activité</b> du magasin de jeux et jouets en un magasin spécialisé en sports et loisirs de même surface.	2400 m <sup>2</sup>	-DEFI MODE -IDEES ET DECO	OUI	23 juin 2010	autorisation	7 OUI	1 Absent excusé M. le Président du Conseil Général  <b>Cette décision annule et remplace la décision de la CDEC du 3 juillet 2007</b>
BESSINES	EURL SIPEC 5 rue Menou 44000 NANTES représenté par M. Xavier CHUPIN	Modification substantielle d'un projet initial de création d'un ensemble commercial composé de 9 commerces de plus de 300 m <sup>2</sup> et 8 boutiques d'une surface de vente totale de 12 380 m <sup>2</sup> portant sa surface de vente à 15 760 m <sup>2</sup> par : - Dans le bâtiment 2 : augmentation de la surface de vente de la cellule MS 4 de 200 m <sup>2</sup> (passant de 2000 à 2200 m <sup>2</sup> ) spécialisée en équipement de la maison . - Dans le bâtiment 3 : réduction de la surface de vente de la cellule MS 8 spécialisée en équipement de la personne de 10 m <sup>2</sup> ( passant de 330 à 320 m <sup>2</sup> ), augmentation de la surface de vente de la cellule MS 6 spécialisée en équipement de la personne de 40 m <sup>2</sup> (passant de 280 à 320 m <sup>2</sup> )	15 760 m <sup>2</sup>	M. Bricolage Ambiances et Styles Biocoop Ima'Jean's Cultura Le fournil du Banetier, L'ambassade du vin Minute blonde Fleurs o Naturel Coiffure Bienvenu	OUI	23 juin 2010	autorisation	5 OUI 2 abstentions 1-Maire de Niort 2-Maire de Sansais	1 Absent excusé non représenté : M. le Président du Conseil Général  <b>Cette décision annule et remplace la décision de la CDAC du 17 juin 2009</b>

		et création de 3 surfaces de vente supplémentaires : cellule MS 9 de 1200 m <sup>2</sup> spécialisé en équipement de la personne, cellule MS 10 de 530 m <sup>2</sup> spécialisé en équipement de la maison, cellule MS 11 de 1200 m <sup>2</sup> spécialisé en puériculture - jeux et jouets. -Dans le bâtiment de proximité 1 : suppression de la cellule B5 de 80 m <sup>2</sup> de surface de vente initialement destinée à un magasin de produits régionaux Dans le bâtiment de proximité 2 : transformation du magasin de produits régionaux en une halle de produits de bouche avec une augmentation de la surface de vente de 150 m <sup>2</sup> (passant de 350 à 500 m <sup>2</sup> ) réduction de la surface de vente du salon de coiffure de 50 m <sup>2</sup> (passant de 130 à 80 m <sup>2</sup> ) et création de commerces pour 200 m <sup>2</sup> de surface de vente.							
SAINT-LEGER DE LA MARTINIÈRE	SAS MARTINIÈRE DISTRIBUTION Avenue Clément Pineau Lieu-dit Le Pinier 79500 SAINT-LEGER DE LA MARTINIÈRE	Extension de 974 m <sup>2</sup> du SUPER U, d'une surface actuelle de 2000 m <sup>2</sup> , avec création d'un mail d'une surface de vente de 500 m <sup>2</sup> et création d'une boutique de téléphonie, d'une surface de vente de 26 m <sup>2</sup> engendrant la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 3500 m <sup>2</sup>	1500 m <sup>2</sup>	SUPER U	OUI	24 août 2010	autorisation	7 OUI 1 Abstention (M. BERTHOVIN collègue Aménagement territoire)	RECOURS TIERS devant CNAC du 28 septembre 2010 <b>Décision CNAC</b> du 9 février 2011 Recours rejeté <b>Projet autorisé</b>
AZAY LE						8 septembre			

BRULE	SAS SAINT-MAIXENT DISTRIBUTION la Plaine d'Azia 79400 AZAY LE BRULE	Extension de 2175 m <sup>2</sup> d'un ensemble commercial d'une surface actuelle de vente de 8460 m <sup>2</sup> , d'une part par extension de 1500 m <sup>2</sup> de l'Hypermarché E. LECLERC portant sa surface de 3800 m <sup>2</sup> à 5300 m <sup>2</sup> et d'autre part par extension de 675 m <sup>2</sup> de la galerie marchande portant sa surface de 635 m <sup>2</sup> à 1310 m <sup>2</sup> soit une surface de vente totale de cet ensemble commercial de 10 635 m <sup>2</sup>	2175 m <sup>2</sup>	E. LECLERC	OUI	2010	autorisation	8 OUI	
AZAY LE BRULE	SAS LEADER PRICE BRETIGNY 2 route du Plessis 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE	Création d'un magasin à prédominance alimentaire	699 m <sup>2</sup>	LEADER PRICE	OUI	8 septembre 2010	autorisation	8 OUI	Décision prise après renonciation par le bénéficiaire de l'autorisation accordée le 15 décembre 2009
NIORT	SAS CHAUSSEA 105 Avenue Charles de Gaulle 54910 VILLEROY	Création d'un magasin spécialisé dans la vente de chaussures d'une surface de vente de 715 m <sup>2</sup> , en adjonction d'un magasin existant spécialisé dans l'équipement de la personne, d'une surface de vente de 1870 m <sup>2</sup> portant la surface de vente totale de cet ensemble à 2585 m <sup>2</sup>	715 m <sup>2</sup>	CHAUSSEA	OUI	8 septembre 2010	REFUS	5 NON (1-maire Niort, 2-maire Chauray, 3-Cté d'aggl. de Niort, 4-Mme SAUVE (dév durable), 5-Mme LAMY (Aménagement territoire)  1 OUI Maire ST Maixent l'Ecole  2 Abstentions 1-C Général 2- M. NEAU (Collège consom)	RECOURS Pétitionnaire devant CNAC du 14 octobre 2010 <b>Décision CNAC</b> du 9 mars 2011 Recours admis <b>Projet autorisé</b>
						17 septembre	autorisation		

BRESSUIRE	SAS CHESSE 9 rue du Jeu de Paume 79100 THOUARS	Création de 9 boutiques de 690 m <sup>2</sup> composées de 8 boutiques de 50 m <sup>2</sup> chacune et 1 boutique de 290 m <sup>2</sup> dans le secteur alimentaire et non alimentaire, en adjonction à un supermarché « DIA » de 1200 m <sup>2</sup> , engendrant la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 1890 m <sup>2</sup>	690 m <sup>2</sup>		OUI	2010		7 OUI	1 Absent excusé : M. Christian LAMBERTIN (collège dev.durable)
NIORT	SAS ANIMALIS Les Noël 1 rue des pépinières 41350 VINEUIL	Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'animaux domestiques et familiers et articles destinés aux animaux de 718 m <sup>2</sup> , en adjonction à un magasin de 1870 m <sup>2</sup> , (équipement de la personne) engendrant la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 2588 m <sup>2</sup> .	718 m <sup>2</sup>	ANIMALIS	OUI	17 septembre 2010	REFUS	4 NON (1-maire Niort, 2-maire Chauray, 3-Cté d'Agglo de Niort, 4-Conseil Général,  1 OUI  2 Abstentions 1-maire de Saint-Maixent l'Ecole 2-M. Bernard BERTHOVIN , collègue Aménagement du territoire)	1 Absent excusé : M. Christian LAMBERTIN (collège dev.durable)
				INTERMARCHE		3 novembre			

NIORT	SAS SONIAL 358 route d'Aiffres 79000 NIORT	Extension de 132,05 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un hypermarché, à l'enseigne « INTERMARCHE », d'une surface de vente de 3230 m <sup>2</sup> , situé dans un ensemble commercial comprenant une galerie marchande de 301 m <sup>2</sup> et un magasin d'optique de 123 m <sup>2</sup> , dont la surface de vente totale serait portée de 3654 m <sup>2</sup> à 3786,05 m <sup>2</sup> .	132,05 m <sup>2</sup>		OUI	2010	autorisation	8 OUI	
MAGNE	SAS MORDIS Avenue du Marais Poitevin 79460 MAGNE	Extension de 1560 m <sup>2</sup> d'un ensemble commercial d'une surface de vente actuelle de 2500 m <sup>2</sup> par extension de 1192 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un supermarché portant sa surface à 3392 m <sup>2</sup> et par création d'un magasin de décoration " Déco U" d'une surface de vente de 150 m <sup>2</sup> , d'un salon de coiffure de 48 m <sup>2</sup> , d'une zone expo-vente de 170 m <sup>2</sup> , portant la surface totale de vente de cet ensemble à 4060 m <sup>2</sup>	1560 m <sup>2</sup>	SUPER U	OUI	3 novembre 2010	autorisation	8 OUI	

PARTHENAY	SARL HYPER'OP 1 Avenue François Miterrand 79200 PARTHENAY	Extension de la galerie commerciale de l'Hyper U de Parthenay, d'une surface de vente actuelle de 527 m <sup>2</sup> , par création d'un magasin d'optique, d'une surface de vente de 118,40 m <sup>2</sup> , portant la surface de vente totale de la galerie commerciale à 645,40 m <sup>2</sup> . Cette extension située dans un ensemble commercial d'une surface de vente actuelle de 6014 m <sup>2</sup> portera la surface de vente totale de celui-ci à 6132,40 m <sup>2</sup>	118,40 m <sup>2</sup>	LA GENERALE D'OPTIQUE	OUI	15 décembre 2010	autorisation	7 OUI	1- Absente excusée : Mme Martine PELLETIER (collège consommateurs)
NIORT	SCI DISTRIFERME Rue Vaucanson 79000 NIORT	Extension de 19,34 m <sup>2</sup> d'un magasin spécialisé dans la vente en circuit court de produits alimentaires portant sa surface de vente de 270,66 m <sup>2</sup> à 290 m <sup>2</sup> .	19,34 m <sup>2</sup>	PLAISIRS FERMIERS	OUI	15 décembre 2010	autorisation	8 OUI	
THOUARS	<b>SCI PUYRAVEAU</b> 2 Boulevard Dielphoz 79100 THOUARS et <b>SAS LE FORUM</b> 1 bis Avenue Victor Leclerc 79100 THOUARS	Extension de 345 m <sup>2</sup> de la surface de vente du point de vente FORUM MEDIA / Léopard Créatif, spécialisé en culture loisirs (librairie, papeterie, loisirs créatifs), portant la surface de vente totale de 800 m <sup>2</sup> à 1145 m <sup>2</sup> , situé dans un ensemble commercial	345 m <sup>2</sup>	FORUM MEDIA/ Léopard Créatif	OUI	15 décembre 2010	REFUS	5 NON (1- maire de Thouars 2- maire de Ste Radegonde des Pommiers 3- maire de St Jean de Thouars 4-Conseil. Général 5-maire de Montreuil- Bellay)  2 ABSTENTIONS (1-M. Robert Neau, collège consommateurs , 2-Mme Jeannick LAMY, collège aménagement du territoire) 1 OUI	CDAC INTERDEPARTEMENTALE (Maine et Loire et Vienne)  4 Absents excusés 1-président Syndicat Mixte du Pays Thouarsais (SCOT) 2-maire de Loudun (86) 3- M. André VIGNER (collège consommateurs 86) 4-M. Jean SOUMAGNE (collège consommateurs 49)